

Compte rendu de la réunion du 6 juin 2019

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, David LAHAYE, Olivier MARIVAN, Michel SZELAG

Membres absents excusés

Vincent HOUIAT, Daniel FERTIN, Cédric LEVEAUX, Jean-Baptiste PEYRAUD

Point sur le championnat

Match de rattrapage du 24/05/19

NEANT

Finales de Coupes du 26/05/19 + matches de rattrapage

Carton jaune (amende de 3 €)

Anthony GASSET (Diges-Pourrain)
Mickael CORBET (Mailly-la-Ville)

9ème journée de championnat du 30/05/19

Carton jaune (amende de 3 €)

Ronan GARDRAT et Aurélien GALLAUD (Fontaine-la-Gaillarde)
Romain MELZASSARD (Guerchy)
Loïc BOYER (Villeneuve-sur-Yonne)

Feuille de match en retard ou non envoyée
(amende de 5 €)

Pont-sur-Yonne (feuillet bleu)
Augy et Saint-Valérien (feuillet blanc)

Terrain non tondu (amende de 8 €)

Escamps

Forfait déclaré (amende de 10 €)

Charmoy
score match Charmoy / Joigny : 0-3 et 0 pt pour Charmoy + retrait de 3 points au championnat (conformément au règlement sportif, rubrique C/3§4)

Equipe incomplète (amende de 10 €)

Avicenne
score match Laroche 1 / Avicenne : 3-0 et 1 pt pour Avicenne

Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)

Guerchy

Cas particulier : 3 cartons jaunes pour l'équipe de Fontaine-la-Gaillarde, soit 1 pt de moins au classement

Point sur les finales des Coupes

➤ Résultat de la finale Consolante Diges-Pourrain – Mailly-la-Ville : 4 -2

➤ Résultat de la finale Challenge Joigny – Véron : 10 - 0

La commission tient à remercier le club de Noé pour son accueil et son excellente organisation. La convivialité et l'esprit UFOLEP ont été au rendez-vous et la présence des jeunes des clubs de Noé et Diges-Pourrain, pour accompagner les équipes sur le terrain, a été appréciée.

Organisation de la réunion annuelle

La réunion annuelle aura lieu le vendredi 28 juin 2019 à la salle des fêtes de Seignelay, en présence d'Agnès GAUTHERIN, présidente du comité départemental.

Les membres de la commission qui le pourront devront être présents dès 18h30.

Sont chargés de l'émargement : Marie-Claude MOREAU avec Olivier MARIVAN et de la restitution des cautions : Eric MASSÉ

José VIÉ présentera le rapport moral, Marie-Claude MOREAU le rapport d'activité, Eric MASSÉ le rapport financier

Raymond THILLOU fera le point sur la formation des arbitres

Jean-Paul ANDRÉ énoncera les propositions de modification du règlement et les vœux des clubs

Présentation des candidatures et validation par les clubs : Christophe BONY

Questions diverses

➤ Michel SZELAG souhaite gérer la communication de l'activité football. Il devra pour cela obtenir un droit d'accès pour alimenter le site, notamment la page FACEBOOK .

➤ Le club d'Avicenne a demandé que son arbitre ne perde pas son statut d'arbitre, pour n'avoir pas officié ses 5 matches obligatoires. La commission n'accède pas à cette demande car la raison invoquée par le club n'est pas recevable.

Réunion annuelle : 28 juin 2019 à Seignelay
--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU